



# Plan annuel d'actions

2026 / 2028

## TABLE DES MATIÈRES

|                        |   |
|------------------------|---|
| Objectif général ..... | 3 |
| Actions prévues .....  | 3 |
| Gouvernance .....      | 3 |
| Évaluation .....       | 3 |
| Développement .....    | 3 |
| Contenus.....          | 3 |
| Suivi .....            | 4 |
| Indicateurs .....      | 4 |
| Bilan.....             | 4 |

# Objectif général

Mettre en place la démarche d'accessibilité numérique de la Ville de Haguenau conformément aux obligations réglementaires.

## Actions prévues

### Gouvernance

- Publication de la déclaration d'accessibilité.
- Publication du schéma pluriannuel.
- Publication du présent plan annuel.

### Évaluation

- Réaliser le premier audit RGAA du site haguenau.fr.
- Identifier les critères conformes et non conformes.
- Définir les priorités de correction.

### Développement

Prendre en compte les exigences d'accessibilité lors :

- Des nouveaux développements ;
- Des corrections fonctionnelles ;
- Des évolutions graphiques.

Une attention particulière sera portée notamment sur :

- La navigation clavier ;
- La gestion du focus ;
- La structure des titres ;
- Les contrastes ;
- Les alternatives textuelles des images ;
- Les formulaires ;
- Les composants interactifs.

### Contenus

Sensibiliser les contributeurs à la rédaction de contenus accessibles :

- Hiérarchisation des titres ;
- Utilisation d'intitulés explicites ;
- Rédaction de textes alternatifs pertinents ;
- Limitation des contenus non accessibles.

## Suivi

À l'issue de l'audit :

- Établir une liste des non-conformités ;
- Définir un calendrier de correction ;
- Mettre à jour la déclaration d'accessibilité.

## Indicateurs

Les indicateurs suivants seront suivis :

- Réalisation de l'audit : Oui / Non ;
- Publication des documents obligatoires : Oui / Non ;
- Nombre de non-conformités identifiées ;
- Nombre de corrections réalisées ;
- Nombre de nouvelles fonctionnalités développées en tenant compte du RGAA.

## Bilan

Un bilan sera établi à la fin de l'année 2026 afin d'évaluer l'avancement des actions et de préparer le plan annuel 2027.